

état de défense contre l'invasion probable de son jeune vainqueur ; et, afin d'assurer le succès de son expédition dans le Genevois, il ordonne à Galois de la Baume, bailli du Chablais d'assiéger le château de Balon, appartenant au sire de Thoire, allié du dauphin. Ce château est pris d'assaut après quatre jours de siège. La rigueur de la saison met fin aux hostilités. Radieux de sa brillante victoire et des grands avantages qu'il en recueille, Guigues rentre triomphant dans le Dauphiné à la tête de son armée chargée de butin. Froissard qualifie cette bataille de *grande* ; elle fit au dauphin la réputation d'un grand capitaine, si jeune qu'il fut, tant la promptitude de sa marche, ses dispositions et sa valeur avaient contribué au succès de cette journée (1). Réduit à l'impuissance de continuer la lutte, Edouard est poussé par son humeur belliqueuse à assister le roi de France dans sa guerre contre les Flamands. De retour à Paris, lorsque, impatient de reprendre les armes contre le dauphin, il sollicite l'assistance de son beau-père, le duc de Bourgogne, et du duc de Bretagne, son gendre, il est surpris par la mort (2), à

(1) L'engagement de Guichard, sire de Beaujeu, pour sa rançon, intéresse cette histoire provinciale. Le 24 novembre 1327, après deux ans de captivité, par l'entremise du comte de Forez, d'Aynard, fils du comte de Valentinois et de Guillaume de Beaujeu, ses cautions, il remit au dauphin les seigneuries et châteaux de Meximieux et du bourg Saint Christophe dans le Bugey, les redevances de la grande rue de Villars, du fief de Loyes, des poippes du Mantelier, de Corsieu et de Montjeu ; plus, la suzeraineté des fiefs de Châtillon, de la Palu et de Gordans. Cette rançon considérable contribua au rachat de trois chevaliers, Hugues de Merzé, Langlois de Fayes et Girard de Chintré. Le sire de Beaujeu reçut en outre du dauphin la ville et le château de Miribel par inféodation, à charge d'hommage lige, avec réserve des fidélités et assistances promises au roi de France, à l'église de Lyon, au duc de Bourgogne, au duc de Clermont, aux abbés de l'Île-Barbe et de Cluny. Guichenon, page 61.

(2) Le 4 novembre 1329.